



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 12 mars 2025

### DES LOGEMENTS A DESTINATION DES SAISONNIERS

**La Ville de Bouin est fière d'annoncer l'ouverture de nouveaux logements dédiés aux travailleurs saisonniers dans les locaux de l'ancienne poste, récemment rénovés. Cette initiative vise à répondre aux besoins d'hébergement des saisonniers, facilitant leur accueil et leur intégration dans notre commune.**

#### **Un bâtiment modernisé pour un confort optimal**

Les anciens locaux de la poste ont été entièrement réaménagés pour offrir des hébergements modernes et confortables. Le bâtiment, d'environ 200m<sup>2</sup> comprend cinq chambres, toutes équipées pour assurer aux résidents un cadre agréable et fonctionnel. Un espace accessible aux personnes à mobilité réduite a également été spécialement conçu, renforçant l'engagement de la Ville de Bouin pour l'inclusion de tous. Au rez-de-chaussée, des espaces collectifs (Salon, cuisine, buanderie...) permettent aux résidents des moments de convivialité et de partage.

#### **Conditions d'accueil et d'accès**

Ces logements sont destinés aux personnes possédant un contrat de travail saisonnier (10 mois maximum) conclu avec une entreprise ayant son siège à Bouin. Ils permettent aux travailleurs temporaires de disposer d'un logement adapté à proximité de leur lieu d'emploi, contribuant à un environnement de vie pratique et convivial. Le loyer qui inclut les charges (eau, chauffage, internet...) est de 330 euros.

#### **Une réponse aux besoins des employeurs et des travailleurs**

Ce projet témoigne de l'engagement de Bouin en faveur du soutien à l'économie locale, en particulier dans les secteurs ayant une forte demande de main-d'œuvre saisonnière. En facilitant l'accès au logement pour ces travailleurs, la commune répond à un besoin majeur des entreprises locales tout en créant un environnement favorable aux saisonniers.

#### **En chiffres :**

Cout de l'opération : 380 000 euros

Participations des partenaires : SYDEV 53 000 euros, ETAT (DSIL) 49 000, Département 7000 euros, Challans-Gois-communauté 3000 euros

**« Les entreprises de Bouin ont besoin de main d'œuvre. Malheureusement, les contraintes kafkaïennes liées à l'urbanisme freinent considérablement l'installation des jeunes ménages et des actifs. Le foncier y devient de plus en plus cher. Nous sommes heureux d'accompagner nos entrepreneurs pour l'accueil de leurs salariés, l'hiver comme l'été ou la demande en logement est quotidienne. Ce modèle sera, à n'en pas douter, étendu à d'autres bâtiments. »** Thomas GISBERT, maire de Bouin

-----  
Contact presse :

**Pierre Lusseau**, Chargé de communication

Mairie de BOUIN, 02 51 49 74 14

[communication@bouin.fr](mailto:communication@bouin.fr)